



RESPONSABLE DES COURS D'EAU

D'une superficie de 485 km², la MRC de Rouville est située à environ 35 km à l'est de l'île de Montréal, dans la région administrative de la Montérégie. La MRC regroupe plus de 38 440 habitants répartis sur le territoire des huit municipalités qui la composent.

Enjeux du poste

La MRC de Rouville est responsable de l'aménagement sur l'ensemble de son territoire et de la gestion des cours d'eau. Sous la responsabilité de la directrice de l'aménagement, de l'environnement et du développement durable, la personne titulaire du poste procède à l'inspection des cours d'eau afin de cibler les interventions nécessaires à leur entretien et assure la réalisation des étapes nécessaires à l'exécution des travaux d'entretien des cours d'eau.

Responsabilités du poste

- Procéder à l'inspection des cours d'eau par des visites sur le terrain afin de cibler les interventions appropriées, effectuer le suivi et la priorisation des demandes reçues d'intervention en cours d'eau;
- Assurer la réalisation de toutes les étapes nécessaires à la réalisation des travaux incluant la planification budgétaire, la rédaction des documents d'appels d'offres et des demandes de certificats d'autorisation, les rencontres avec les propriétaires, etc.;
- Coordonner et surveiller les travaux de terrain et veiller à leur conformité ainsi qu'au respect des normes applicables;
- Participer à l'élaboration de solutions visant à réduire les problèmes liés à l'érosion, à la sédimentation et à la dégradation des cours d'eau;
- Recevoir et analyser diverses demandes de permis d'intervention, délivrer les permis au besoin et émettre des constats d'infraction à la réglementation régionale, le cas échéant;
- Intervenir, au besoin, pour l'enlèvement d'obstructions dans les cours d'eau;
- Accomplir toute autre tâche de même nature ou d'ordre général demandé par son supérieur ou nécessité par ses fonctions.

Cette liste n'est pas exhaustive.

Profil recherché

- Diplôme d'études collégiales ou universitaires lié au domaine de la biologie, de l'environnement, de la géographie, des sciences naturelles, du génie civil ou toute autre formation connexe;
- Une expérience en gestion de projets et des méthodes d'intervention en cours d'eau sera considérée comme un atout;
- Connaissance des techniques d'aménagement et d'entretien des cours d'eau;
- Faire preuve d'un bon sens de l'organisation et des priorités, d'une aptitude pour la résolution de problème, d'une grande autonomie et avoir le sens de l'initiative;
- Bonne capacité de communication et de médiation;
- Maîtriser l'utilisation des logiciels bureautiques de la suite Office;
- Flexibilité et tolérance à travailler sous diverses conditions terrain;
- Avoir suivi le cours de santé et sécurité générale sur les chantiers de construction sera considéré comme un atout;
- Capacité à utiliser des logiciels géomatiques sera considéré comme un atout;
- Détenir un permis de conduire valide, car vous devrez vous déplacer sur l'ensemble du territoire de la MRC de Rouville.

Vous êtes une personne passionnée par la gestion des cours d'eau, vous avez le profil recherché et vous voulez faire partie d'une équipe dynamique ? La MRC de Rouville offre une gamme d'avantages sociaux, dont des assurances collectives payées à 75 % par l'employeur et un fonds de pension cotisé à 6 % par l'employeur. La rémunération est établie en fonction des compétences et de l'expérience du titulaire du poste. Une politique d'horaire flexible et de télétravail est en vigueur et les bureaux ferment à midi le vendredi.

Si vous désirez relever ce défi, faites parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 24 mai 2023.

Par courrier :
Comité de sélection
MRC de Rouville
500, rue Desjardins, bureau 100
Marieville, Québec J3M 1E1

Par courriel :
cv@mrcrouville.qc.ca

Note : Nous remercions toutes les personnes qui poseront leur candidature. Toutefois, nous communiquerons seulement avec les personnes convoquées à une entrevue. Les candidatures sont confidentielles et dans le respect de l'équité en matière d'emploi.